



Chères Biévroises,
chers Biévrais,

Nos fêtes du mois de juin débuteront ce week-end avec la Foire à la photographie. Accueillant photographes et visiteurs venus du monde entier, elle contribue à étendre le rayonnement de notre village. La fête des fraises nous permettra ensuite de nous retrouver dans une atmosphère festive, et mon équipe et moi-même nous réjouissons de vous y rencontrer.

Je tiens à féliciter notre nouvelle reine des fraises Yelena et ses dauphines Camille et Anne-Laure, élues le 7 avril dernier. Merci au Quadrille d'Edgar pour ce beau spectacle et au SICF pour l'organisation de cette soirée.

Depuis trois ans, mon équipe et moi-même refusons de perdre du temps à répondre aux attaques des élus d'opposition, dont les écrits très agraisifs cumulent inexacitudes et désinformation. Régulièrement prise à partie et accusée de tous les maux, il m'a semblé cependant nécessaire de réagir ici, tant les attaques sont mensongères et diffamatoires. Pour ne prendre que deux points : après l'épisode neigeux auquel nous avons dû faire face (sans qu'aucun élu de l'opposition ne se manifeste pour apporter son aide, alors que tant de Biévrais l'ont fait), nous aurions distribué un courrier annonçant les émissions de télévision dans lesquelles j'apparaissais. Qui a reçu ce soi-disant courrier ??? Le même tract, qui marque clairement l'entrée en campagne électorale de l'équipe de « Bièvres ensemble », affirme que je cherche à me présenter aux élections européennes. J'ai été la première à l'apprendre en le lisant ! Il serait intéressant de connaître les raisons de cet acharnement ; qui a intérêt à affaiblir la confiance que vous me témoignez ?

Revenons à des choses bien plus importantes : avec l'arrivée de la chaleur, le plan canicule se met en place ; n'hésitez pas à nous signaler les personnes âgées isolées que vous connaissez.

À très bientôt le plaisir de vous retrouver pendant cette période festive.

Bien chaleureusement,

Anne PELLETIER-LE BARBIER

Votre maire



Glauco Savelli, Président de la Pro loco, nos reines des fraises et Patrick Brun, Président du SICF, pendant la Sagra delle fragole à Carchitti.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE BIÉVROIS

L'entretien du patrimoine représente une part significative des charges communales. Au-delà des bâtiments les plus anciens, ce sont tous les bâtiments communaux (écoles, gymnase, salle des fêtes...) qui doivent être entretenus, rénovés, adaptés, mis en conformité si nécessaire. Et le patrimoine naturel, qui contribue si fortement à la qualité de vie des Biévrais, représente également un budget non négligeable.

Le budget de fonctionnement consacré à l'entretien des bâtiments est stable depuis 2010, de l'ordre de 60 000 €. Malgré la forte accélération de la baisse des dotations de l'État depuis 2014, ces sommes ont été maintenues.

Le budget d'investissement annuel est de l'ordre de 150 000 à 200 000 €. Les variations importantes sont liées à la réalisation d'opérations telles que la rénovation des toitures des écoles (menée en 2013 et 2014,

puis en 2016 et 2017) ou la rénovation de la salle du Conseil municipal (2013-2014).

Face des besoins multiples, la baisse drastique des dotations de l'État oblige à faire des choix. **Depuis trois ans, l'accent a été mis sur la vie quotidienne des Biévrais : assainissement et voirie d'une part, mise en accessibilité des bâtiments communaux d'autre part.**

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) élaboré en 2016 prévoit des travaux sur six ans, pour un budget total de 700 000 €.

D'importants travaux ont été réalisés en matière de voirie et d'assainissement : création d'un réseau d'eaux pluviales et aménagement de voirie rue Léon Mignotte et rue de La Martinière, réaménagement de la voirie rue du Petit Bièvres, réfection de l'assainissement dans plusieurs rues de Bièvres, ont permis de mettre ou remettre à niveau les installations communales. ■

PLU - PROCHAINS RENDEZ-VOUS

La **prochaine réunion publique** est programmée le **mercredi 20 juin** à 20h30 salle du Conseil municipal en mairie.

D'autre part, une exposition présentera le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit le projet de la collectivité en matière d'environnement, d'urbanisme et de développement économique et social (modalités en cours de finalisation).

Après l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme lors du conseil municipal prévu en septembre, le

dossier, conformément à la procédure, sera adressé aux Personnes Publiques Associées (État, région, Départements, collectivités voisines, associations...). Celles-ci auront deux mois pour faire part de leur avis sur le Plan Local d'Urbanisme arrêté.

Afin d'associer aussi largement que possible la population biévroise, **l'enquête publique démarrera après les vacances de Noël, soit le 7 janvier 2019.** ■

✉ + d'info : www.revisionplubievres.com

RÉSIDENCE « LES JARDINS DES HOMMERIES »

Une journée portes ouvertes aura lieu le **11 juin prochain de 15h à 19h**. Chacun pourra découvrir cette nouvelle résidence et visiter un logement.

BRUITS DES OUTILS DE JARDIN : HORAIRES À RETENIR POUR RESPECTER LE VOISINAGE

Nous vous rappelons que l'utilisation des appareils de jardinage ou de bricolage bruyants en extérieur n'est autorisée qu'aux horaires indiqués ci-dessous (arrêté municipal de mars 2001).

Pour le bien-être de tous, respectez ces horaires, vos voisins n'ont pas forcément le même rythme de vie que le vôtre !



- > Jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- > Samedi : de 9h à 12h et de 16h à 19h
- > Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

LES CHIENS EN LAISSE, C'EST OBLIGATOIRE !



Pour des raisons de sécurité et de courtoisie, tenez votre chien en laisse en toutes circonstances sur la voie publique, dans les parcs et les jardins, quelles que soient sa race et sa taille, même s'il vous semble sociable.

Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Par ailleurs, si votre animal est classé en 1^{re} ou 2^e catégorie (pitbull, american Staffordshire terrier, rottweiler...), il doit être en plus muselé et déclaré auprès de la police municipale. (Arrêté du 16 octobre 2009).

Rappelons une nouvelle fois que leurs déjections doivent être ramassées sous peine d'une amende (arrêté du 16 mai 2006).

PHOTOPOLIS : DU NOUVEAU

Le projet de musée de la photo évolue. Initialement prévu sur deux sites, Bièvres et le plateau de Saclay, il est maintenant recentré uniquement sur Bièvres, qui accueillera donc seule, sur le terrain qui a été réservé près de la gare, le futur musée.

Le projet comprend également une forte dimension numérique, dans l'objectif de diffuser largement les collections par ce biais.

La vérification des contraintes techniques est en cours et sera suivie des études de chiffrage et de programmation. ■

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Des travaux sont en cours sur le **parking de la gare pour la réfection et la mise en accessibilité des allées piétonnes**. Un nouveau cheminement sera créé à cette occasion pour relier le deuxième parking à l'avenue de la gare.



Après le changement de prestataire pour le **ménage des locaux communaux**, plusieurs dysfonctionnements ont été relevés et sont en voie de résolution.

Un nouveau marché pour l'**entretien des espaces verts** sera attribué en juillet. L'un des objectifs est la gestion différenciée ; mode de gestion plus respectueux de l'environnement, écologique, en alternative à la gestion horticole intensive et qui s'adapte à l'usage des lieux. Cela permettra d'allier l'agrément à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Suite à une concertation avec les riverains de la **rue de Vauboyen**, des **aménagements** (marquage au sol, chicanes, ralentisseurs) **vont être réalisés**, à titre de test, dans cette rue afin de limiter la vitesse des véhicules et d'organiser le stationnement. Cet aménagement restera en place pendant six mois à compter du mois de juin. ■

PLAN CANICULE, REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un registre nominatif (dont les données sont confidentielles) est ouvert au service social en mairie. Il recense toutes les personnes âgées ou handicapées souhaitant obtenir un accompagnement éventuel et bénéficier d'une assistance en cas de canicule. Une demande d'inscription est à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur www.bievres.fr ■

+ d'infos : 01 69 35 15 50



PRÉVENTION

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES ET LES CHENILLES URTICANTES

Afin de lutter contre la dissémination des moustiques tigres, le ministère de la Santé a élaboré un plan de lutte qui prévoit une vigilance renforcée du 1^{er} mai au 30 novembre. Dans le département de l'Essonne, le moustique est présent. Pour information, les départements voisins des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne sont en niveau d'alerte 1 depuis 2016.

Pour éviter une expansion de la zone colonisée, un certain nombre de mesures citoyennes doivent être mises en place :

- > **supprimer ou recouvrir les points d'eau stagnante**, qui peuvent devenir des gîtes larvaires ;
- > **signaler la présence éventuelle de moustiques sur www.signalement-moustique.fr**



Des chenilles urticantes ou chenilles processionnaires

ont été identifiées dans plusieurs jardins biévrois. Leur élimination incombe aux propriétaires ou locataires mais doit être réalisée par un professionnel. Elles peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires, il est donc nécessaire d'être prudent.

Pensez à prévenir la mairie si vous découvrez un ou des nids dans votre jardin ; vous pouvez consulter sur www.bievres.fr les informations et arrêtés du Maire à ce sujet. ■



JEAN-BENOÎT ALBERTINI, NOMMÉ PRÉFET DE L'ESSONNE

Après deux ans passés à la préfecture de l'Essonne, Josiane Chevalier a été nommée préfète de la Corse. Jean-Benoît Albertini, qui lui succède, a pris ses fonctions le 22 mai. Il était auparavant Commissaire général à l'égalité des territoires. ■



PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU : CRÉATION D'UN NUMÉRO SPÉCIAL

Pour toutes questions relatives au prélèvement à la source, contactez le **0811 368 368 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h** (appel surtaxé 0,06 cts la minute + coût de l'appel).

NE JETEZ PAS VOS BOUCHONS EN PLASTIQUE... PLUSIEURS LIEUX DE COLLECTES S'OFFRENT À VOUS

La classe de CM2B lance une collecte de bouchons en plastique pour l'association « les bouchons de l'espoir ». Avec la vente de ces bouchons, celle-ci peut financer du matériel pour permettre à des handicapés de pratiquer un sport. Vous pouvez donner vos bouchons à l'école Castors haut, jusqu'au 2 juillet. Attention ! Pas de métal, de cartons, de papier... donner des bouchons propres pour faciliter le travail des bénévoles... Merci pour votre participation ! Par la suite, vous pourrez ensuite apporter vos bouchons au Relais Nature, qui devient un point de collecte. N'hésitez pas à les déposer à l'association à Ratel. Nous vous rappelons que les bouchons peuvent également être déposés à l'Eco point.

**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN**

Un menu entièrement bio sera servi aux écoliers le **5 juin**.

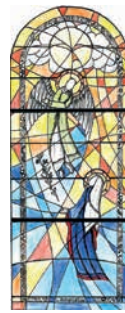
Un **affichage pédagogique** sera réalisé par la Commune pour indiquer aux enfants la provenance des produits et attirer leur attention sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La médiathèque mettra à votre disposition un ensemble d'**ouvrages sur le thème de l'écologie et du développement durable**. N'hésitez pas à les emprunter ! ■

SOUSCRIPTION : UN NOUVEAU VITRAIL POUR L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

La paroisse de Bièvres lance une souscription pour financer une partie du nouveau vitrail, qui sera installé dans la chapelle nord de l'église à l'occasion de la réfection en cours (travaux annoncés dans le dernier magazine).

L'objectif est de réunir 6 000 € ; les dons sont déductibles des impôts. Les chèques à l'ordre de "ADECE - vitrail de Bièvres" peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la paroisse ou adressés à : Trésorier de la paroisse de Bièvres - 23 place de l'Église - 91570 Bièvres. ■



RETOUR EN IMAGES...



Les artistes de l'atelier aquarelle de l'ELSB.

Mauricette De Santi vient de fêter ses 90 ans. Elle est née à Bièvres dans ce qui est aujourd'hui la boutique 15 au jardin !



HOMMAGE

Don Stefano, curé de Carchitti, est décédé brutalement. Il était venu à Bièvres pour la fête des fraises il y a six ans et était connu de nombreux Biévrois, apprécié de tous ceux qui l'ont côtoyé.



Lucas Przewlocki (à droite) a été sacré champion de France junior de kendo pour la deuxième année consécutive. BRAVO !



Centenaire de l'escadron d'hélicoptères 03.067 "Paris" de la base aérienne de Vélizy.



Représentation théâtrale des Compagnons de la Bohème et échanges avec les classes de CM2.



Exposition "Carte blanche" avec les six lauréats du Salon d'automne.

ENTREPRENDRE À BIÈVRES

 Blaise aime les fraises.

L'univers Mode de « Blaise aime les fraises » s'est étoffé et s'adresse désormais également à la femme. Marie vous propose une sélection variée, du jean à la robe, composée de plusieurs marques, pour tous les budgets. ■

13 Rue de Paris - 91570 Bièvres - 09 84 44 35 58 - www.blaiseaimelesfraises.fr
Boutique ouverte du mardi au samedi de 10h-13h et de 15h-19h



OUVERTURE DU SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIABLE (SAUJ)

Issu de la loi du 18 novembre 2016 sur la réforme de la justice, le service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) a été créé pour rendre la justice plus accessible pour le justiciable et simplifier les démarches. Il est chargé de trois missions principales : une **mission d'information générale** sur les procédures ; une **mission d'information particulière** sur des procédures en cours et une **mission de réception et de prise d'actes**. Accédez plus facilement à de l'information fiable et simple sur vos droits et démarches : www.justice.fr ■

Tribunal d'instance de Palaiseau

Place de la Victoire - 91120 Palaiseau - 01 60 14 00 80 - ti-palaiseau@justice.fr
Lundi, mercredi, vendredi 9h-12h15 et 13h à 16h15. Mardi et jeudi de 9h à 16h15.

+ d'infos sur www.bievres.fr



GRAÏNOTHÈQUE

ÉCHANGEZ vos graines
PARTAGEZ vos astuces de jardinier
DÉCOUVREZ notre sélection de documents sur le jardinage, la permaculture et la biodiversité.



Une grainothèque est un système d'échange de graines où chacun-e peut déposer, prendre ou échanger des graines, librement et gratuitement. C'est un moyen de développer la biodiversité en milieu urbain et de transmettre les savoir-faire. Une grainothèque permet de découvrir et de faire goûter aux variétés non commercialisées ; elle montre qu'on peut se passer des semences standardisées qui nécessitent dépenses, engrais et pesticides.

Bons échanges... et bon jardinage !

La grainothèque est accessible durant les heures d'ouverture de la médiathèque - 2 rue des Ecoles - 91570 Bièvres

- > Mardi : 16h à 18h
- > Mercredi : 11h à 18h (10h à 18h pour les petites vacances scolaires)
- > Vendredi : 14h à 18h
- > Samedi : 10h à 17h.



DÉMOCRATIE LOCALE

EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

Tourisme et patrimoine

Nous avons la chance de vivre dans un village plein de charme, à l'histoire riche et à l'environnement préservé. Pour étendre le rayonnement de notre commune, il faut aussi le faire savoir à l'extérieur !

Nous travaillons donc pour **développer le tourisme à Bièvres**, en lien avec le SICF, qui participe à de nombreux salons spécialisés, et l'office départemental du tourisme. Vous avez reçu en mai un document, édité pour la première fois, qui présente notre patrimoine ; peut-être y avez-vous découvert des lieux de notre commune que vous ne connaissiez pas ?!

De même, **Véloscénie**, itinéraire cyclotouriste Paris/mont Saint-Michel passant par Bièvres, permettra à de nombreux visiteurs de découvrir notre village, et apportera de nouveaux clients à nos commerces.

La **création de boucles pédestres en haute vallée de la Bièvre**, projet commun aux départements des Yvelines et de l'Essonne, mobilise de nombreux acteurs (missions départementales du tourisme, associations de randonnées, communes, SIAB, ONF...) pour améliorer la visibilité et la connectivité du réseau des boucles pédestres et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti de la vallée de la Bièvre en site classé. Nous participons activement à ces projets pour valoriser notre commune.

Nous réalisons régulièrement des travaux pour **entretenir et mettre en valeur le patrimoine communal**. Bien qu'ils soient très coûteux et nos ressources de plus en plus limitées, nous faisons le maximum, depuis plus de trois ans, pour rattraper le retard de Bièvres dans des domaines tels que l'assainissement, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou la voirie.

Moins visibles que d'autres, ces travaux sont peut-être moins payants sur le plan électoral, mais ils sont indispensables pour améliorer le quotidien de tous les Biévrois. C'est notre priorité pour remplir au mieux notre mission d'élus.

Robert Duchâtel, Paul Parent, Hubert Hacquard, Céline Maisonneuve, Amine Patel, Marianne Ferry, Georges Douarre, Christelle de Beaucorps, Denyse Rousseau, Alain Savary, Danièle Boudy, Martine Aude Coudol, Philippe Baud, Joëlle Nativel Lecoq, Benoist Berthier, Céline Dumez, Denis Lenormand, Eric Dauphin, Maryse Reigadas, Marc Labelle

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

(Bien) vivre ensemble

Après la foire à l'outil et la kermesse, les beaux jours verront nos traditionnelles foire à la photo et fête des fraises égayer Bièvres. Chacun se réjouit de vivre ensemble dans une commune aussi charmante, si près de Paris. De nombreux bénévoles s'impliquent pour que ces festivités soient un succès, qu'ils en soient remerciés !

Ce *bien vivre ensemble* est aussi le fruit de municipalités successives, qui ont su préserver notre village d'une urbanisation démesurée.

Pourtant, aujourd'hui, le spectre du développement excessif guette la commune sous les effets conjugués de la pression immobilière, des engagements intenable de la loi ALUR en matière de construction de logements sociaux et de la passivité du maire.

Les beaux jours ne doivent pas faire oublier le chantier du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ménageant sa communication, la municipalité ne dévoile ses intentions que très progressivement et sous la forme de projets figés. Simultanément, les zones d'urbanisation se multiplient et la densification de l'habitat menace.

Le sujet du PLU est d'autant plus sensible qu'une frénésie interventionniste s'est emparée depuis quelques mois de la majorité. Les préemptions de terrains se multiplient sans vision urbaine globale. Récemment, la municipalité a préempté un terrain pour un prix inférieur de 20% au montant convenu entre le vendeur et l'acquéreur !

Sur le PLU, nous relayons les avis des Biévrois et portons leur volonté de préserver la singularité et le charme de notre village, concrètement, dans les textes et dans les projets.

Comme sur tous les dossiers de la commune, notre contribution est active, positive et souhaitons-le décisive. C'est ainsi que notre intervention récente à propos des zones à risque d'inondation a permis de revenir sur la position initiale désastreuse de madame le Maire.

De belles fêtes de juin !

Une préoccupation, une question : catherine.palazo@gmail.com

Hervé Hocquard, Florence Curvale, Emmanuel Michaux, Catherine Palazo, Emmanuel du Verdier, Sophie Devès